

3. DIVISION.

254

BUREAU  
des Beaux Arts

Liberté.



Egalité.

RÉPONSE à  
Lettre d

ENREGISTRÉE à  
l'arrivée, N.º 1291.

ENREGISTREMENT  
du Départ, N.º 130

Ouvrages adressés à  
l'École de Rome.

Paris, le 7<sup>me</sup> Ventose an 11

République française, une et indivisible.

arrivé le 1<sup>er</sup> Germinal an 11  
Répond à l'avis de l'avis de Rome  
le 27 prairial an 11

Le Ministre de l'Intérieur,

M. C. Suvée, Directeur de  
l'École française des Beaux arts à Rome.

Je viens de faire expédier, Citoyen, à l'adresse  
du Préfet des Bouches du Rhône une  
Caisse contenant les ouvrages dont l'Etat est  
cujoin. Cette caisse vous sera adressée par le  
Préfet, et vous voudrez bien en faire acquitter le  
port depuis Marseille jusqu'à Rome  
quelques uns des ouvrages que vous avez  
demandés ne se trouvent pas au nombre de



ceux que je vous envoie, parce qu'il n'y a qu'un exemplaire  
n'est à ma disposition.

Je vous salue  
*[Signature]*

REGISTRE  
N. 101  
L'ARRÊTÉ  
du Département  
N. 180

*[Faint, illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page]*